



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 26 juin 2025

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 11

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 27 mars 2025

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	19 juin 2025	Présents Mesdames, Messieurs
Observation : Arrivée de Mme Larcher et M.Coddet		GBCA (840 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Constantakatos, Gilbert, Kneip, Moutarlier – Suppléants : Meslot, Cabrol, Trapp RBFC (140 voix) CCST (120 voix) : Titulaires : Hottlet, Larcher CCVS (80 voix) : Titulaire : Coddet
Nombre de voix	1 180	Procurations
-Nombre de voix pour	1 180	De Mme Aymonier (GBCA) à M Gilbert (GBCA)
-Nombre de voix contre	0	De Mme Bonnans-Weber (GBCA) à M Moutarlier (GBCA)
-Abstentions	0	De M Jager (GBCA) à M Constantakatos (GBCA)
		De Mme Ketfi-Charif (GBCA) à M Kneip (GBCA)
		De M Picard (GBCA) à M Bonin (GBCA)
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De M Rousseau (GBCA) à Mme Cabrol (GBCA)
		De M Neugnot (RBFC) à M Meslot (GBCA)
		De M Oternaud (RBFC) à M Coddet (CCVS)
		De M Rousse (CCST) à M Hottlet (CCST)
		De M Vallverdu (CCVS) à M Jacquemin (GBCA)

Le Conseil Syndical s'est réuni le jeudi 27 mars à 12h15.

Date de la convocation : 20 mars 2025.

Présents

Mesdames, Messieurs Jacquemin, Bonin, Constantakatos, Guyod, Jager, Kneip, Moutarlier, Castaldi, Hottlet, Rousse, Coddet, Salort.

Procurations

De Mme Aymonier à M Moutarlier
De Mme Ketfi-Charif à M Kneip
De M Picard à M Bonin
De M Rousseau à M Guyod

De M Neugnot à M Jacquemin
De M Oternaud à M Coddet
De Mme Larcher à M Hottlet

Excusés

Mesdames, Messieurs Jeannin, Cabrol, Caloprisco-Chagnot, Gabilloux, Ivoll, Koberle, Meslot, Trapp, Iannicelli

Ordre du jour

- 06 Nomination du Secrétaire de séance
- 07 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 06 février 2025
- 08 Budget Primitif 2025 + annexes
- 09 Modernisation de la flotte de Vélos en Libre-Service Optymo (convention et implantation des stations)

DELIBERATION N° 06 - Nomination du Secrétaire de séance

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 070 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical désigne Monsieur Stéphane GUYOD pour remplir la fonction de Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 07 – Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 06 février 2025

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 070 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le procès-verbal du 06 février 2025.

DELIBERATION N° 08 – Budget Primitif 2025 + annexes

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 070 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le Budget Primitif 2025.

DELIBERATION N° 09 – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2025

Vu la délibération de Monsieur le Président,

Par 1 070 voix pour,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Approuve la tarification de la location des e-VLS à 4 centimes d'€ la minute,
- Approuve le montant de la participation des communes et des établissements disposant de stations e-VLS à 400 € par an et par vélo,
- Approuve la convention régissant la relation contractuelle entre le SMTC et les signataires disposant de stations e-VLS,
- Approuve la mise en place des nouveaux tarifs à compter de la mise en service des e-VLS,
- Autorise le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent procès-verbal.

Certifiée exécutoire,
Le Président,
Roland JACQUEMIN

Le Secrétaire de séance,
Tony KNEIP